

# Cinq bonnes raisons de ne pas avoir de conversation privée sur Facebook

L'Expansion.com - publié le 25/09/2012 à 18:37

0

**Bug ou pas bug, on ne peut pas tout partager sur les réseaux sociaux. Pas sans en subir les conséquences à la moindre erreur, faille de sécurité, ou vol de données.**



FACEBOOK. Le réseau social n'est pas le meilleur endroit pour échanger des données ou des propos confidentiels.  
REUTERS/Thomas Hodel

Les médias ont baptisé ce bug - pour l'instant toujours démenti par Facebook - le "cauchemar de Facebook" : des messages privés, reçus entre 2007 et 2009, qui réapparaissent aléatoirement sur la timeline des utilisateurs. Leur timeline publique. Une nouvelle fois (on ne les compte plus), le réseau social se retrouve donc au centre des angoisses cyber-existentielles des internautes. On les comprend. Mais en même temps, n'est-il pas temps, enfin, de prendre conscience des risques inhérents aux réseaux sociaux en termes de données personnelles?

## Facebook n'est pas là pour protéger votre vie privée

Facebook est un outil de partage et de publication, son but n'est pas de sécuriser les échanges de ses membres sur internet. Son objectif consiste à amener les utilisateurs à utiliser un maximum ses services, et à partager un maximum de données. De manière publique de préférence, puisque plus il y a d'interactions, plus la valeur liée à l'organisation de ces interactions augmente, et les possibilités de les monétiser aussi.

Comme le résume très bien le journaliste Jean-Marc Manach, spécialiste des questions de vie privée, "il n'y a pas de 'vie privée' sur Facebook : sur un 'réseau social', on mène une 'vie sociale', voire une 'vie publique'". Il ajoute: "en tout état de cause, et si vous avez quelque chose à dire, partager ou exprimer en toute confidentialité, ne le faites pas sur un réseau social". Du bon sens !

Du reste, les exemples de licenciements à cause de propos tenus sur Facebook ne manquent pas pour illustrer les dangers de la confusion entre public et privé. "Facebook n'est pas un espace privé comparable à une boîte mail", rappelle l'avocat spécialiste en droit du travail Eric Rocheblave.

Cela n'exonère pas le site de ses responsabilités quand il y a des fuites, des vols de données ou des failles de sécurité, mais incite tout de même à la responsabilisation.

## Facebook n'oublie rien

Surfer sur internet laisse des traces, on ne le répètera jamais assez. Et il se trouve que Facebook n'oublie rien. Le droit à l'oubli, réclamé par Bruxelles, Facebook ne connaît pas. Le groupe de pression "Europe-versus-Facebook", lancé par l'étudiant autrichien Max Schrems, qui a attaqué en justice Facebook contre sa politique de confidentialité, explique clairement ses griefs : "Facebook n'offre pas de moyens suffisants pour supprimer de vieilles données. Chaque commentaire inconsidéré, chaque invitation à un événement et

chaque 'j'aime' est enregistré pour une durée indéfinie. Mais Facebook va plus loin : même les tags, les amis ou les messages effacés sont conservés dans les systèmes de Facebook. Même si vous supprimez votre compte tout entier, Facebook conservera une partie des données personnelles."

#### **On n'est jamais à l'abri d'une nouvelle fonctionnalité**

Vous avez réglé tous vos paramètres de sécurité, vous utilisez Facebook d'une façon telle que vous vous mettez à l'abri des faux pas ? Très bien. Mais tout peut changer du jour au lendemain ! Quand la Timeline est arrivée, des messages remontant à la création de votre compte sont apparus sur votre profil, et ça, vous ne l'aviez pas prévu... Demain, Facebook peut inventer une nouvelle fonctionnalité qui remettra en cause vos certitudes. Etes-vous certain de vouloir faire systématiquement un "check-in" via Facebook Places quand vous sortez quelque part ? Et si on pouvait retracer tout l'historique de vos déplacements en un clic ?

#### **Facebook a déjà un "casier" bien rempli**

Facebook se trimballe un sacré nombre de casseroles en matière de protection de la vie privée, qui n'incitent pas à lui accorder toute sa confiance. La plupart du temps le site fait marche arrière quand il fait face à la bronca de ses utilisateurs, mais preuve a été faite et refaite que la vie privée n'est pas la priorité du réseau social. Rappelez-vous que si le service est gratuit, c'est que vous êtes le produit.

#### **Pas toujours facile de savoir ce qu'on fait sur le réseau social**

Y' a-t-il eu bug ou non sur Facebook ? Comment d'anciens messages sont-ils réapparus sur la timeline des utilisateurs ? Pour l'instant, la lumière n'a pas été faite sur ces questions. Mais la réponse de Facebook (il ne s'agit pas de messages privés, il n'y a pas de bug) et le débat qui s'en est suivi (les internautes sont-ils victimes d'une hallucination collective? avons-nous publié des messages visibles par tous en croyant à l'époque que les échanges étaient privés) nous éclairent sur un point : on n'est jamais vraiment sûr de ce que l'on fait sur Facebook.

Entre les paramètres de confidentialité qui changent fréquemment et que l'on oublie de reparamétrer (quand au moins on est au courant qu'ils changent), et les fonctionnalités que l'on utilise sans trop savoir quelles est leur portée (est-on vraiment sûr de vouloir signaler à tous que l'on aime cette photo au moment où l'on clique machinalement sur "j'aime" ? Est-on conscient qu'en acceptant une fois pour toute de partager sa musique sur Spotify tous les titres écoutés seront publiés instantanément sur le réseau social ?), les utilisateurs prennent conscience que la frontière entre public et privé, sur Facebook, n'est pas si nette qu'ils le pensaient. Surtout quand ils essaient de la retraverser plusieurs années après.